

Patriarcat d'Antioche et de Jérusalem



**LITURGIE**  
**COMMENT LA CÉLÉBRER**  
**UTILISATION DES LIVRETS**  
**DIVERSES INFORMATIONS**

**2025**

Célébration liturgique selon Saint Germain de Paris  
Texte officiel du Patriarcat d'Antioche et de Jérusalem

Imprimatur du Patriarche Jacques III  
23 février 2025

*Edition 2025*

## LA LITURGIE DES GAULES

La liturgie selon saint Germain de Paris est indissociable de l'année liturgique dans laquelle elle s'inscrit. Celle-ci s'accorde avec l'année civile en usage dans tout l'Occident, régie par le calendrier grégorien.

### L'année liturgique

Elle est divisée en huit périodes ou « temps liturgiques », dont chacun a ses caractéristiques (ce qu'on appelle « le propre ») et en particulier une « couleur liturgique » (couleur des ornements des célébrants et de l'église) qui lui est affectée.

#### 1. *Le temps de l'Avent.*

Il comprend six dimanches au lieu de quatre dans l'Eglise romaine, c'est-à-dire autant de dimanches que le Carême. Il est d'ailleurs recommandé de suivre alors aussi un temps de jeûne et d'abstinence qu'on appelle « le carême de Noël ». La couleur liturgique est le *violet*.

#### 2. *Le temps de Noël.*

Il s'étend de la nuit de Noël au dimanche de la Théophanie (dimanche après l'Epiphanie). La couleur liturgique est le *blanc* (ou *doré*).

#### 3. *Le temps après la Théophanie.*

Il s'étend depuis la Théophanie jusqu'à la Septuagésime. Il comprend en principe quatre dimanches, mais en pratique sa durée est variable et dépend de la date de Pâques. En effet, avant Pâques prennent place les six dimanches de Carême, et avant eux les trois dimanches dits « des Gésimes », soit neuf dimanches, nombre invariable.

Si Pâques tombe tôt il reste insuffisamment de place pour les dimanches après la Théophanie ; si au contraire Pâques tombe tard, il y a trop de place. Mais du coup c'est l'inverse pour les dimanches après la Pentecôte (puisque la date de la Pentecôte est liée à celle de Pâques).

Dans le premier cas (Pâques précoce), il y a plus de dimanches après la Pentecôte que les 24 qui sont de règle ; si Pâques est tardive, il n'y en a pas assez. C'est pourquoi a été établi une sorte de système de vases communicants entre les deux périodes : on transfère juste avant le dernier dimanche après la Pentecôte autant de dimanches après la Théophanie qu'il est nécessaire pour compléter le nombre ; et dans le cas contraire on transfère des dimanches après la Pentecôte à la suite des dimanches après la Théophanie.

*Exemples :*

- en 2008, Pâques a été précoce, le 23 mars ; il n'y a eu qu'un seul dimanche après la Théophanie, puisque la Septuagésime tombait une semaine plus tard (le 20 janvier) ; en compensation on a célébré 26 dimanches après la Pentecôte par transfert de trois dimanches après la Théophanie ;

- en 2003, Pâques a été tardif, le 20 avril ; il y a eu quatre dimanches après la Théophanie, la Septuagésime tombant le 16 février ; en revanche il y a eu seulement 22 dimanches après la Pentecôte.

La couleur liturgique est le *blanc* jusqu'au 1<sup>er</sup> dimanche après la Théophanie (Noces de Cana) et le *vert* ensuite.

#### *4. Le temps des Gésimes.*

Quatre dimanches :

Quadragesime, (1<sup>er</sup> dimanche de Carême), Sexagésime, Quinquagésime. Septuagésime.

C'est une sorte de pré-Carême. La couleur liturgique est le *violet*.

### 5. *Le Grand Carême.*

Six dimanches, depuis la Quadragésime (1<sup>er</sup> dimanche de Carême) jusqu'au dimanche des Rameaux, qui n'est plus vraiment du Carême puisque la clôture de celui-ci est intervenue le vendredi précédent : les Rameaux font la transition entre le Carême et la Semaine sainte. La couleur liturgique est le *violet*, sauf aux Rameaux où c'est le *rouge*.

### 6. *La Semaine Sainte.*

La couleur liturgique est le *violet*, sauf le Jeudi saint (la sainte Cène) où c'est le *blanc*.

### 7. *Le temps de Pâques.*

Il s'étend depuis la nuit de Pâques jusqu'à la Pentecôte (six dimanches). La couleur liturgique est le *blanc*.

### 8. *Le temps de la Pentecôte.*

Il s'étend depuis la Pentecôte jusqu'à l'Avent (voir § 1). La couleur liturgique est le *rouge* pour la Pentecôte, le *blanc* pour la Trinité (1<sup>er</sup> dimanche après la Pentecôte) et le *vert* tout le reste du temps.

En outre des couleurs sont affectées aux saints selon leurs catégories particulières ; elles sont mentionnées dans les calendriers liturgiques.

N.B. En l'absence d'ornements aux couleurs appropriées, la couleur blanche ou dorée est réputée pouvoir se substituer à toutes.

Ces particularités qui ressortissent au « propre » sont accompagnées de particularités similaires dans la célébration liturgique.

## La liturgie

La base invariable de la liturgie est « l'ordinaire ». Sur cette base invariable viennent se greffer des parties variables ou « propres ». Les propres sont liés soit aux temps liturgiques décrits précédemment : c'est le « temporel » ; soit à certaines fêtes de saints : c'est le « sanctoral ». En outre, certains temps liturgiques ont des parties variables communes à tous les dimanches dudit temps : c'est ce qu'on appelle le « commun ».

*Exemple* : le temps de l'Avent comporte un commun, spécifique à tout ce temps, et un propre, qui varie de dimanche en dimanche, le tout surajouté à l'ordinaire. D'où l'utilité des livrets liturgiques pour les célébrants.

D'une façon générale, les parties variables (propres) sont :

- Le Praelegendum ;
- L'hymne ;
- La collecte (ou les collectes) ;
- Les lectures : - ancien testament (ou vie d'un saint ou écrit d'un saint) ;
  - épître ;
  - évangile.
- (avant l'épître) : le graduel
- (avant l'évangile : l'alléluia (remplacé par le trait durant le Carême) ;
- La collecte post precem (après les litanies) ;
- La préface aux fidèles ;
- La collecte de l'offertoire (secrète) ;
- La collecte post nomina (après les diptyques) ;
- La collecte du baiser de paix ;
- L'immolatio ;

- Les prières avant et après le « Notre Père » ;
- La triple élévation des dons ;
- La post-communion (monition du diacre et collecte du célébrant).

N.B. Si le propre n'indique rien pour un de ces éléments, on se reporte à l'ordinaire.

En outre, dans des temps très particuliers comme l'Avent, le temps de Noël, le temps de Pâques, et à certaines grandes fêtes, d'autres éléments relèvent exceptionnellement du propre et non de l'ordinaire :

- Litanies (par exemple durant l'Avent) ;
- Diptyques (par exemple au temps pascal) ;
- Post sanctus ;
- Institution ;
- Epiclèse ;
- Post épiclèse.

Cette diversité et variabilité d'éléments est une caractéristique première, depuis les temps anciens, du rite des Gaules. Mais on voit bien que leur utilisation bien ordonnée et harmonieuse requiert de la part des célébrants une bonne connaissance et une bonne maîtrise de la liturgie en général et dans ses particularités.

## Les livrets liturgiques

Les livrets des célébrants ont donc été conçus pour leur faciliter la tâche en évitant les tâtonnements et erreurs toujours préjudiciables à la beauté de la liturgie, beauté qui est le but vers lequel tout célébrant doit tendre, ainsi que l'ont édicté dans les premiers siècles plusieurs conciles de Carthage.

Ces livrets comportent donc pour chaque dimanche et chaque grande fête l'intégralité de la célébration : ordinaire plus éléments propres chacun à sa place.

De plus, pour éviter toute méprise, les parties qui relèvent exceptionnellement du propre sont encadrées par un double trait vertical. Exemple (Epiclèse de la fête de la Pentecôte) :

Nous te prions, Seigneur, et supplions ta majesté : que montent nos humbles prières vers Toi, Dieu très clément, et que l'Esprit qui procède indiciblement de Toi descende par ton Fils sur nos dons et sur nous, tes enfants, l'Esprit de vie et de connaissance, l'Esprit de sainteté et de perfection, l'Esprit de bonté, l'Esprit sage, miséricordieux, éclairant et fortifiant, l'Esprit divin de patience qui donne la joie, l'allégresse, la pureté, la sagesse, la douceur, la contemplation des biens célestes et qui dévoile les mystères divins, l'esprit d'amour, de paix, de foi et de sobriété. Etc.
--

## Les vêpres

Elles sont bâties selon le même schéma : un ordinaire ou commun immuable, et des parties variables selon le propre. Ce propre est celui de la célébration du *lendemain* (dimanche ou fête).

Les parties *immuables* sont :

- Le psaume cosmique ;
- Les trois psaumes ;  
*N.B.* ces psaumes varient uniquement selon le jour de la semaine ; par exemple les psaumes du dimanche (samedi soir) sont toujours les trois mêmes tout au long de l'année.
- Le répons long (même remarque que pour les psaumes) ;
- L'hymne (« Lumière joyeuse ») ;
- La collecte ;
- Le psaume lucernaire ;
- Le Magnificat ;
- Les litanies ;
- Le Notre Père ;
- La clôture.

Les parties *variables* selon le propre sont :

- Les antiennes qui encadrent respectivement le psaume cosmique et les trois psaumes ;
- Le psaume ecclésiastique et son antienne ;
- La lecture ;
- Les strophes ecclésiastiques qui s'intercalent entre les versets du psaume lucernaire ;
- L'antienne du Magnificat ;
- La collecte après le Notre Père (éventuellement).

Pour alléger le texte, les livrets ne comportent pour les vêpres que les *parties variables* (propre).

## Les laudes

Ce sont celles du jour. Elles sont généralement suivies de la célébration de la liturgie. Le schéma est similaire :

Parties *immuables* :

- Deux psaumes (même répartition journalière que pour ceux des vêpres) ;
- Le cantique (même répartition ; celui du dimanche est le « cantique des créatures ») ;
- Le missa (très rarement remplacé par un missa du propre) ;
- Les trois psaumes laudiques ;
- La strophe à la Vierge ;
- Le répons bref (différent le dimanche et en semaine) ;
- Le capitule (idem) ;
- Le répons long ;
- L'hymne (différente le dimanche et en semaine).

*Si la liturgie ne suit pas* :

- Les litanies ;
- Le Notre Père ;
- La clôture.

Parties *variables* selon le propre :

- Les antiennes qui encadrent les deux psaumes (ce sont celles des *premier* et *troisième* psaumes des vêpres ;

- Le psaume ecclésiastique et son antienne (les mêmes qu'aux vêpres) ;
- Les strophes ecclésiastiques qui s'intercalent (le dimanche) entre les versets du cantique (les mêmes qu'aux vêpres) ;
- L'antienne des psaumes laudiques ;
- La grande doxologie : Gloria ou Benedictus, selon le temps.

Pour alléger le texte, les livrets ne comportent pour les laudes que les *parties variables* (propre).

## DISPOSITIONS LITURGIQUES

### ■ Usage des manchettes

Notre ordinaire prévoit une prière « sur les manchettes (si l'on en porte) » à dire lors de l'habillement. Toutefois, il est préférable d'opter pour la simplicité (selon ce que préconisait Mgr Jean de façon générale) et de ne pas ajouter les manchettes. Il sera recommandé aux prêtres d'être vigilants quand ils donnent la communion, afin d'éviter de prendre des parcelles de pain dans leur manche.

### ■ « Bien-aimés frères » ou « Bien-aimés frères et sœurs »

Ce débat existe aussi dans l'Église de Rome qui a toujours utilisé l'expression latine « *fratres* » pour désigner l'ensemble des fidèles. On rappelle que, selon le dictionnaire, le mot *frère* s'applique à tous les enfants d'un même père et « *se dit particulièrement des chrétiens considérés comme enfants de Dieu par le baptême* ». De même, les mots *fratrie*, *fraternité* et *humanité* empruntent leur origine au mot masculin tout en incluant hommes et femmes.

Notre liturgie ordinaire garde les deux expressions lors de la préface aux fidèles : *frères* dans le sens général (pour montrer l'unité) et *frères et sœurs* pour montrer que les sœurs ne sont pas oubliées et pour introduire la distinction.

C'est la seule exception. Dans tous les autres cas, et notamment dans les litanies des Quatre-Temps, il est préférable de n'utiliser que l'expression « bien-aimés frères » (contrairement à ce qu'indique le texte le plus récent).

- Place de l'évangélaire après la lecture de l'Évangile

Après la lecture, l'évangélaire est remis sur l'autel, derrière les cierges (debout si c'est possible). Il est mieux de ne pas le laisser sur la partie avant de l'autel : après la lecture de l'Évangile, la parole du Verbe cède la place à l'eucharistie.

## INTRODUCTION

Ce document a pour objectif de regrouper l'ensemble des dispositions liturgiques prises, tant au sein des commissions liturgiques (texte et musique) que lors des réunions du clergé, de 1988 jusqu'à ce jour.

Chacune des quelques 190 dispositions que comporte ce recueil a été examinée avec attention par la commission liturgique des textes lors de ses réunions de 1996 et du premier semestre 1997. Il a quelquefois été nécessaire de préciser certains points, d'harmoniser des décisions prises à des époques ou dans des contextes différents, et, plus rarement, de revenir sur des dispositions déjà prises.

De façon générale, ce livret ne fait pas mention des modifications de texte, ni des rubriques liturgiques qui feront l'objet de prochaines éditions, en particulier la divine liturgie selon saint Germain de Paris et le temps de l'avent.

Ces règles, applicables à l'ensemble des paroisses et communautés de notre Église, doivent permettre d'exprimer la vérité et la beauté du rite célébré devant la face de Dieu pour le bienfait des croyants.

## REMARQUES GÉNÉRALES GESTUELLE

Au sein des offices, lors de tout mouvement entre la nef et l'autel, les prêtres et les diacres, dans leurs fonctions liturgiques, passent par les portes saintes.

A contrario, si un diacre lit une lecture autre que l'évangile, ou si un clerc monte à l'autel en dehors de l'action liturgique, il passe par le côté.

Celui qui préside (et seulement lui) élève les mains lors de l'épiclese. Aux autres moments de la liturgie (collectes, canon eucharistique...), l'élévation des mains n'est pas nécessaire : si toutefois le prêtre utilise ce geste, il convient de le faire avec sobriété, dans les limites du corps.

Pendant la célébration liturgique, celui qui préside se tient exactement au milieu, devant l'autel : ses déplacements sont toujours effectués vers la droite de l'autel.

À la cathédrale, derrière l'autel, le milieu est réservé à l'évêque. Lorsque l'évêque est absent, celui qui préside s'assied à la droite du siège de l'évêque.

Dans les paroisses, le prêtre se tient derrière l'autel, au milieu, notamment quand il bénit le diacre pour la lecture de l'évangile. Lors des lectures, le prêtre s'assied sur le siège du milieu.

Quand il y a un évêque, un prêtre et un diacre (ou deux prêtres et un diacre), le prêtre co-célébrant se tient à droite de l'autel et le diacre se tient à gauche (de façon à avoir une harmonie).

Hormis l'exception de l'épiclese du jour de la Pentecôte, on ne se prosterne pas le dimanche (même à la Théophanie).  
Durant les liturgies de férie, on ne se prosterne que pour l'épiclese - les fidèles et les clercs co-célébrants dès l'instant où le chœur chante «*nous Te prions*», celui qui préside après le triple «*Amen*» - mais pas pour l'absolution (on s'agenouille ou on fait une profonde inclination).  
Lorsque l'on reçoit l'absolution le samedi soir, on ne se prosterne ni ne s'agenouille.

Les clercs doivent veiller à ce que les textes liturgiques ne soient pas déposés sur l'antimension (réservé à la patène et au calice). De même, on ne dépose pas sur l'autel et dans le sanctuaire des objets profanes non utiles au culte (trousses, serviettes, trousseaux de clés, lunettes, montres...). Avant la célébration, les célébrants enlèvent leur montre (pour éviter un geste disgracieux lorsque les mains sont élevées).

Les acolytes qui reçoivent un objet liturgique baisent la main du prêtre qui le leur donne.  
Il est d'usage de baiser la main (et non l'anneau) de l'évêque ou celle du prêtre lorsque l'on reçoit personnellement sa bénédiction.  
Lors de la distribution du pain bénit, les fidèles peuvent embrasser la croix que le prêtre tient dans sa main gauche.

### **Signe de croix**

D'une manière générale, le signe de croix se fait :

- à l'entrée de l'église, afin de se purifier, d'écartier les influences du monde extérieur, de se mettre en état de réceptivité. S'il se trouve un bénitier à proximité, on y prendra de l'eau bénite, symbole de purification, vestige des grandes

ablutions préliminaires (ce qui rend illogique le geste de prendre de l'eau bénite en sortant de l'église),

- chaque fois qu'au cours de la prière est mentionnée la sainte Trinité (Père, Fils et Saint-Esprit) pour mieux faire pénétrer ce mystère fondamental dans notre être tout entier,

- chaque fois qu'au cours des litanies, le diacre dit : *prions le Seigneur*, pour montrer qu'on ne participe pas à la prière uniquement par l'esprit ou le sentiment, mais encore par l'être conscient tout entier,

- avant de consommer le pain béni remis par le prêtre à la fin de la liturgie : on se signe en tenant le morceau de pain,

- et, si l'on veut, lorsqu'une pensée étrangère vient distraire notre attention, afin de l'écartier.

Lorsque le diacre annonce : «Lecture du saint Évangile selon saint...», clercs et fidèles se signent sur le front, sur la bouche et le cœur.

Le prêtre bénit les fidèles dans le sens où ceux-ci se signent, donc d'abord à sa gauche (droite des fidèles). Le geste de bénédiction s'inscrit à peu près dans les limites du corps, sans être trop rapide. Les fidèles ne se signent pas pendant la bénédiction du prêtre : le signe de croix que, de sa main bénissante, il met sur chaque fidèle, n'a pas à être doublé par le geste de ce dernier qui se contente de s'incliner légèrement en signe d'acceptation et de remerciement.

De même que les fidèles ne se signent pas en même temps que le prêtre les bénit, ils ne se signent pas les oreilles pendant la bénédiction qui précède la lecture de l'évangile.

## Les inclinaisons

Elles accompagnent certains moments de l'office en signe d'acceptation, de respect, de remerciement, d'humilité ou de profond recueillement. Elles peuvent être «moyennes», «profondes», «fléchissement des genoux» ou «prosternation» :

- «moyenne» : on abaisse la tête.
- «profonde» : on se courbe profondément en laissant glisser les deux mains à plat sur les genoux.
- «fléchissement des genoux» : on pose un genou à terre.
- «prosternation» : on s'agenouille, front contre terre (sauf les dimanches et jours de fête, à moins d'invitation spéciale).

En passant devant l'autel, que les saints dons y soient déposés ou non, on s'incline en signe de respect en marquant un temps d'arrêt. Par lui-même, l'autel est sacré : il est trône, tombeau et table de communion ; le Christ y siège mystiquement et sa parole y est déposée sous forme de l'évangile. Les clercs et les fidèles passant devant l'autel ou les portes saintes pendant la célébration ne s'inclinent pas.

Pendant le Carême, on se prosterne pour l'absolution et avant de communier.

Les mouvements du diacre peuvent être faits en même temps qu'il annonce (ou qu'il chante), mais sans précipitation.

On touche ou baise les icônes sans les abîmer (attention au rouge à lèvres).

## CHANTS

Avant la liturgie, le chef de chœur demande la bénédiction à celui qui préside.

Quand le chant est réservé au chœur, il n'entre pas dans le rôle des célébrants (clergé majeur et mineur) de chanter avec le chœur, même si leurs voix complètent celle du chœur (notamment afin de respecter la forme tripartite du chant de la liturgie et du fait de la distance autel-pupitre qui est un facteur de dysharmonie). Toutefois, en cas de défaillance du chœur, ou à la demande du chef de chœur dans des lieux qui s'y prêtent, un clerc peut participer à tout ou partie du chant du chœur, tout en assumant sa fonction liturgique.

Le principe de l'alternance doit être respecté pour les chants qui le nécessitent (Benedictus, hymnes...) et pour les psaumes : il ne s'agit pas forcément d'une alternance hommes-femmes (cela peut-être droite-gauche, chœur-fidèles, hommes-hommes).

Les psaumes sont chantés avec simplicité, sans lassitude, ni trop lentement, ni trop rapidement (en marquant d'un silence d'une durée de deux syllabes la césure de la médiane). Pour une plus grande harmonie, on recommande de s'asseoir ensemble à la médiane du premier verset, de se lever ensemble à la médiane du dernier verset et, après une brève césure à la fin du dernier verset, de chanter ensemble la doxologie.

Dans le déroulement de la liturgie, le chef de chœur augmente ou diminue le nombre des strophes chantées selon la durée des actions que le chant accompagne. Ceci

particulièrement pour le baiser de paix, la fraction du pain et la communion.

Quand le chœur chante les strophes de communion de l'ordinaire des dimanches et fêtes, le chef de chœur veille à ce que la dernière strophe du chant soit la strophe «À cause de ta résurrection...».

Autant que possible, on chante en semaine le psaume lucernaire dans le ton de la couronne (exception faite de l'avent - ton 3 - et du carême - ton 2).

### **Comment doit-on chanter la doxologie à la fin des psaumes, des hymnes et des cantiques ?**

Afin de respecter à la fois la théologie trinitaire orthodoxe et la tradition liturgique millénaire, la doxologie «*Gloire au Père et au Fils et au Saint-Esprit*» doit être exécutée en une seule phrase musicale sans césure, mais en utilisant la mélodie psalmique complète (avec médiate et finale). De cette sorte, les trois personnes divines ne sont pas séparées par le silence traditionnel à la médiate et sont honorées par les parties nobles de la mélodie, c'est-à-dire la médiate et la finale.

### ENCENSEMENTS

L'encensement correspond à la présence de la personne, la présence de l'Esprit dans les personnalités visibles et invisibles que l'on encense. Il est réalisé sans salut particulier de la part de celui qui encense, celui qui est encensé s'inclinant légèrement.

L'encensement de l'autel est réalisé en encensant trois fois de chaque côté, en commençant par le devant de l'autel.

Pendant le psaume lucernaire, on encense le tour de l'autel, puis vers le haut. L'encensement vers le haut est bref (sans laisser l'encensoir suspendu longuement). L'encensement s'achève avant la doxologie.

Dans tous les cas, la durée de l'encensement doit être adaptée afin de permettre un enchaînement harmonieux de la liturgie.

Lors des encensements dans la nef, on encense d'abord tous les détails de la création (icône du Christ, icône de la Vierge, murs latéraux avec leurs icônes, portes de la nef, icône exposée de la fête ou du saint du jour).

Revenant devant les portes saintes qu'il encense également, le diacre encense alors les vivants (président de la liturgie, puis diacres concélébrants, fidèles, chœur, clercs mineurs).

Après avoir rendu l'encensoir, le diacre est encensé trois fois par l'acolyte, sauf s'il a déjà été encensé par le prêtre (Trisagion).

## CÉLÉBRATION SANS DIACRE

Si la dignité de la célébration le requiert, par mesure d'économie, le prêtre peut demander au sous-diacre de chanter les monitions diaconales et les litanies, mais en aucun cas l'évangile et les diptyques. En ce cas, le sous-diacre se tiendra à l'emplacement habituel du diacre.

## ORDINAIRE DE LA LITURGIE PRÉPARATION

Chacun est invité à réactualiser en permanence son diptyque personnel. À la Toussaint, la paroisse fait le tri des diptyques.

Les linges liturgiques doivent être suffisamment grands :

- voile de calice : environ 65 cm x 65 cm.
- voile de communion : environ 70 cm x 50 cm.
- manuterge : environ 50 cm x 40 cm.

Il y a nécessité de préparer la célébration des offices par une prière personnelle. Les clercs doivent, autant qu'il est possible, respecter l'ordo (prières préparatoires, lavement des mains, habillement, préparation des dons, et ceci avant les laudes, s'il y en a). Tous les célébrants, prêtres, diacres et clercs mineurs, se lavent les mains avant la divine liturgie en disant la prière prévue. Lors d'une liturgie des présanctifiés, tous les prêtres se lavent les mains en silence après la prière de saint Ephrem qui suit la procession des dons.

Avant de s'habiller, tous les clercs demandent la bénédiction pour leur service à l'évêque en présentant leur vêtement : chasuble pour un prêtre, dalmatique pour un diacre ou un sous-diacre, aube pour un clerc mineur.

Si la célébration est présidée par un prêtre, en l'absence de l'évêque, le diacre, les clercs mineurs et le chef de chœur lui demandent la bénédiction.

Les célébrants veillent à être correctement habillés pour la liturgie et se font vérifier par un tiers (servante du temple, clerc mineur...).

Les clercs majeurs revêtent leurs vêtements liturgiques juste avant la liturgie, sauf s'ils ont un office particulier à accomplir (préparation des dons, baptême...).

Dès que la liturgie est finie, autant que possible, les célébrants enlèvent leurs vêtements liturgiques, avant les contacts fraternels.

Il est souhaitable que le clergé revêtu des vêtements liturgiques ne donne pas l'accolade aux fidèles. En entrant dans l'église, les fidèles saluent avant tout les icônes et peuvent demander la bénédiction aux prêtres, avant de se préparer autant que possible dans le silence. En effet, les embrassades et les discussions nuisent à la préparation de la liturgie.

## PRÉPARATION DES DONNS

Après la préparation des dons, le diacre encense toute l'église (le diakonikon compris, mais non l'autel), sauf si l'office des laudes est déjà commencé. Ensuite, il dépose l'évangélaire sur l'autel de la prothèse. Il est préférable de préparer la lecture de l'évangile à l'autel de prothèse plutôt que sur l'autel du sanctuaire.

La préparation des dons est dite à voix moyenne. Le diacre veille à remplir les calices en suffisance et à découper l'agneau en forme de croix jusqu'à la partie supérieure de façon à faciliter la fraction du pain.

Peu avant la liturgie, le diacre prend l'évangélaire sur l'autel de prothèse, sort par la porte du côté et, précédé des clercs mineurs et des autres diacres, se rend par l'allée latérale vers le fond de l'église. S'il n'y a pas de diacre, l'évangélaire reste sur l'autel du sanctuaire.

## ENTRÉE

Avant de faire l'annonce, le diacre se tourne vers celui qui préside et lui demande sa bénédiction. Le prêtre bénit le diacre. Il ne s'agit pas là de la bénédiction de l'évangélaire (que le prêtre ne baise pas, contrairement à la petite entrée dans le rite byzantin). Après s'être tourné vers l'autel, le diacre lève l'évangélaire à hauteur de son visage.

En entrant dans le sanctuaire, le prêtre bénit «l'entrée des saints» (sans élever les bras vers le ciel).

Lorsque les baptêmes et les chrismations ont lieu juste avant la liturgie, le clergé ne fait pas de nouvelle procession à partir du fond de l'église. Il entre directement dans le sanctuaire, le diacre dit : *Debout ! Soyons attentifs ! En silence !* tandis que le chœur entonne le *prælegendum* et que le clergé récite à voix moyenne les prières d'entrée.

## COLLECTE

Seul le prêtre qui préside la liturgie peut élever les mains lorsqu'il dit la collecte.

## LUCERNAIRE

Le psaume lucernaire est en priorité entonné par le célébrant, sinon par un diacre ou par un chantre.

## LECTURES

Avant la lecture, le lecteur demande la bénédiction à celui qui préside la célébration, soit à l'autel (de préférence), soit à partir de l'ambon. Si le prêtre est assis, il bénit sans se lever.

En cas de lectures multiples, chaque lecteur demande une seule fois la bénédiction (car c'est le lecteur qui est béni et non la lecture). Une exception est faite pour les liturgies des samedis des Quatre-Temps : avant la première lecture, le lecteur demande la bénédiction à haute voix en chantant : *Mon père, veuille me bénir* (comme aux vêpres). Avant chaque lecture, le lecteur s'incline vers le sanctuaire. Après la dernière lecture (épître), le lecteur chante à haute voix : *Et toi Seigneur aie pitié de moi*.

S'il y a une première lecture immédiatement après la collecte, le prêtre, avant de s'asseoir, bénit le lecteur, debout devant l'ambon, avec un simple signe de croix.

## ÉVANGILE

Sur l'autel, on pose un seul livre composé seulement des quatre évangiles (en totalité ou sous forme de péricopes) : la lecture de l'évangile à la chaire est faite à partir de ce livre, et non sur un livre différent de celui qui est à l'autel.

Le chant de agios, sanctus... doit être lent, sans marquer un arrêt trop net entre chaque mot, mais avec un mouvement coulé, d'un seul tenant. En marchant, le diacre tient l'évangélaire au niveau de sa tête. *Agios* est proclamé de l'autel (Père), *sanctus* en franchissant les portes (Fils) et *saint* en arrivant à l'ambon (Saint-Esprit).

En paroisse, lors de la bénédiction et lors de la lecture de l'évangile, le prêtre se tient derrière l'autel, au milieu. À la cathédrale, en l'absence de l'évêque, celui qui préside bénit à partir de sa place, premier siège à droite du siège inoccupé de l'évêque.

Quand le diacre demande la bénédiction au prêtre, il tient l'évangélaire entre les mains. Quand le prêtre le bénit, il s'incline légèrement.

De même que les fidèles ne se signent pas en même temps que le prêtre les bénit, ils ne se signent pas les oreilles pendant la bénédiction qui précède la lecture de l'évangile.

Quand le prêtre lit l'évangile, au cours d'une liturgie habituelle, il le proclame sur le ton utilisé par le diacre (montée progressive de la voix). Toutefois, lors des vêpres ou laudes de certaines grandes fêtes, quand le prêtre lit un évangile spécifique, il adopte l'un des deux tons proposés (celui recommandé par Maxime Kovalevsky, de tonalité russe, ou celui de la tradition occidentale).

Le ton russe, plus joyeux, sera préféré au ton occidental ; les deux devant être expérimentés par les prêtres.

Si l'église est petite et s'il n'y a pas de place pour une chaire, on lit l'évangile face au peuple, au milieu, devant les portes saintes, en dehors du sanctuaire.

Après la lecture de l'évangile, on ne bénit pas avec l'évangéliste.

S'il y a plusieurs prêtres et diacres concélébrants à l'autel, lorsque le diacre qui a lu l'évangile présente l'évangéliste à baiser, il le fait en faisant le tour de l'autel, sans respecter la hiérarchie (ce qui ferait de nombreuses allées et venues de part et d'autre de l'autel).

## LITANIES

Le diacre ou le prêtre qui lit les litanies se tourne vers l'évêque en s'inclinant légèrement quand il le nomme, que celui-ci soit à l'autel ou à la cathèdre.

## PRÉFACE AUX FIDÈLES

La préface aux fidèles indique bien *prêtre indigne* et non *malgré mon indignité*.

Le dialogue qui suit la préface aux fidèles comporte la formule *Pardonnez-moi* (ou nous), *frères et sœurs*. Si l'évêque est présent à la cathèdre, l'on rajoute *seigneur saint*. Si des prêtres sont présents dans l'assistance, il n'est pas nécessaire de rajouter *pères*. Les prêtres concélébrants s'inclinent au moment où celui qui préside demande le pardon.

## PROCESSION DES DONNS

Avant la procession, le prêtre bénit le diacre (sur sa main et sur son étole) avec différentes formules : *Que le Seigneur se souvienne de ton diaconat en son Royaume* ou *Que Dieu bénisse ton diaconat* ou *Christ est ressuscité* (en temps pascal).

Il est important, particulièrement à ce moment de la liturgie (*Que toute chair humaine fasse silence...*), que les clercs qui accompagnent la procession ne chantent pas avec le chœur. La procession se fait selon le rythme du chant, et selon les nécessités liturgiques (disposition des lieux, présence ou non d'un diacre, importance du clergé mineur...). En particulier, il appartient aux diacres d'adapter le rythme de la procession, pour permettre au clergé à l'autel de dire en totalité la prière : *Aucun de ceux qui sont liés...*

Si le prêtre célèbre sans diacre, il commence à l'autel la prière : *Aucun de ceux qui sont liés par les désirs et les passions charnelles...*, puis la continue, à voix basse, pendant qu'il fait la procession des dons.

Sauf si calice et patène sont superposés, les saints dons sont apportés à l'autel dans l'ordre suivant :

- le pain d'abord (qui représente la terre et la civilisation),
- le vin ensuite (qui représente le royaume à venir).

Quand le diacre apporte les saints dons au célébrant, il les lui tend à une hauteur convenable qui lui permette de les prendre sans difficulté et sans risque.

## DIPTYQUES

Le diacre ou le prêtre qui chante les diptyques se tourne vers l'évêque en s'inclinant légèrement quand il le nomme, que celui-ci soit à l'autel ou à la cathèdre.

Le voile de calice agité au moment de la commémoration des défunts signifie la vivification de tous les noms cités aux diptyques (vivants et défunts).

Pour nommer les défunts (clercs et moines) dans les diptyques, on indique la fonction et le nom : patriarche N..., prêtre N... (et non père N...), diacre N..., moine N..., moniale N... Par ailleurs, les clercs qui lisent les diptyques des fidèles doivent prononcer les noms des défunts et des vivants à voix moyenne.

Le jour de la fête d'un saint dont le nom figure déjà dans les diptyques, on ajoute après son nom : *dont nous faisons mémoire* (ou *dont nous fêtons la translation des reliques*), sans le déplacer à la fin de la liste. Au jour de leur fête, on intègre aussi les saints de l'Ancienne Alliance (les prophètes, le saint roi David...) à leur place, avant l'acclamation à la Mère de Dieu (*Toi vraiment la Mère de Dieu...*).

L'offrande d'argent devrait être reçue, si possible, comme les autres offrandes (sans quête spécifique).

## BAISER DE PAIX

Avant le baiser de paix, le prêtre ne baise ni l'autel ni les dons, contrairement à ce qui se fait lors des liturgies selon saint Jean Chrysostome.

En cas de concélébration, les clercs à l'autel transmettent le baiser de paix seulement à leur voisin comme le font les fidèles.

Le baiser de paix est transmis au chœur sans attendre la fin du chant.

Le diacre (ou le prêtre) veille à ce que le baiser de paix soit fini avant le dialogue du canon eucharistique. Le chœur adapte la durée du chant à la durée du baiser de paix et on attend éventuellement en silence la fin du baiser de paix.

## CANON EUCHARISTIQUE

Il est important d'être attentif à la musique de l'ensemble du canon eucharistique : chaque déformation s'ajoutant à la précédente, la musique écrite par Maxime Kovalevsky n'est plus respectée dans nombre de passages du canon. On n'oubliera pas cependant que la musique est au service du texte.

## DIALOGUE

Celui qui préside sort du sanctuaire, devant les portes saintes, face aux fidèles.

## ÉLÉVATION DES DONNÉS

Pour permettre aux diacres de saisir les dons, le prêtre s'écarte légèrement de l'autel vers la gauche. S'il y a plusieurs diacres, le prêtre reste au centre, les diacres se plaçant à sa droite et à sa gauche.

Lorsque les dons sont élevés avant l'épiclese, les diacres veillent à ce que toutes les coupes soient à droite et toutes les patènes à gauche.

Seul celui qui préside élève les mains au moment de l'offrande.

## FRACTION DU PAIN

Le chœur doit, autant que possible, adapter la durée du chant à la durée de la fraction du pain, mais, si celle-ci n'est pas terminée à la fin du chant, les célébrants entonnent le Notre Père, tout en continuant la fraction du pain.

## BÉNÉDICTION DES FIDÈLES

S'il y a plusieurs clausules pour la bénédiction des fidèles, le président de la célébration bénit les fidèles de la main droite à chaque clausule.

## COMMUNION

Avant la communion, la prière de préparation de saint Jean Chrysostome (*Je crois et je confesse...*) est récitée en même temps et au même rythme par les célébrants et les fidèles. Pendant cette prière, celui qui préside distribue les parcelles aux concélébrants et tous communient à la fin de la prière.

Il est décidé que nous appellerons désormais la communion du clergé *communion des célébrants*, avec l'idée que seuls les clercs célébrant communient à l'autel, les autres clercs communiant en même temps que les fidèles.

En donnant la parcelle eucharistique (de la main droite), le célébrant veille à ce qu'aucune miette ne tombe hors de l'antimension ou par terre. Pour cela, il peut placer sa main gauche sous sa main droite, et les célébrants peuvent approcher leurs mains croisées (la droite sur la gauche) le plus près possible au dessus de l'antimension.

Prêtres et diacres reçoivent la parcelle du corps à gauche de l'autel et le précieux sang à droite (en buvant trois fois à la coupe), même dans une concélébration en l'absence de l'évêque. L'on attendra pour communier que le président de la célébration (évêque ou prêtre) fasse un geste ou un salut : les clercs communient en silence, sans se saluer les uns les autres et sans dire aucune formule (ni de communion ni de salutation). Seulement en l'absence de l'évêque, les prêtres, en communiant, disent les deux formules de communion (*Salut, Corps très précieux...* et *Salut, Breuvage céleste...*).

Le prêtre peut abrégé la formule de communion, disant par exemple : *N..., reçois le Corps et le Sang du Christ*. S'il utilise la formule longue habituelle, le prêtre peut donner la communion sans attendre la fin de la formule. Par ailleurs, il n'y a pas nécessité que le fidèle réponde *Amen* oralement, celui-ci pouvant être exprimé par lui en silence. On rappelle que le diacre ou les acolytes peuvent dire l'*Amen*.

Le prêtre donne la communion sans brusquerie ni familiarité.

Les acolytes tiennent le voile de communion en adaptant leurs gestes de telle sorte qu'aucune miette ni goutte ne tombe en dehors du voile.

Lors de la communion, les clercs et les fidèles n’embrassent ni la main du célébrant ni le calice.

Les fidèles ne s’essuient pas la bouche avec le voile de communion.

Après la communion, les prêtres s’essuient soigneusement les doigts sur le voile de communion.

## ACTION DE GRÂCES

Après que le diacre ait rapporté la patène et le voile de communion à l’autel de prothèse, le célébrant pose le grand voile sur le calice (sans encenser le voile). Il encense le calice et l’élève face aux fidèles en disant : *Le Seigneur soit toujours avec vous*, sans geste de bénédiction. Après la réponse des fidèles, il remet le calice au diacre.

A la fin d’une liturgie vespérale sans fête, on ne chante pas *Rendons grâces au Seigneur car il est bon*, mais on chante le Magnificat. Il est par contre chanté à toutes les autres liturgies ordinaires ou festives, le nombre des versets à chanter pouvant être variable selon la liturgie.

Pendant l’action de grâces, le célébrant consomme les petites parcelles qui se trouvent sur l’antimension avant de le plier, de le mettre dans la bourse et de le placer au milieu de l’autel, avec l’évangélaire par dessus. Il convient de veiller à ce qu’il ne reste plus de parcelles sur l’antimension (ainsi que sur la nappe d’autel et sur les livres liturgiques, éventuellement). S’il n’a pas le temps de le purifier totalement avant la fin de l’hymne d’actions de grâces ou avant la fin du Magnificat, le prêtre célébrant le replie dans la bourse et place

l'évangélique dessus, avant d'enchaîner avec le renvoi. Dans ce cas, il ne doit pas oublier de le signaler au diacre, afin qu'il purifie très soigneusement l'antimension (en même temps que les voiles et les vases sacrés) lors de la consommation des dons.

## BÉNÉDICTION FINALE

La bénédiction finale du prêtre se fait avec la main droite, sans la croix d'autel.

Le célébrant cite les saints patrons de la paroisse, puis trois ou quatre saints du jour, avec leurs dénominations complètes (pour les distinguer de leurs homonymes).

## DISTRIBUTION DU PAIN BÉNIT

Lors de la distribution du pain béni, le prêtre tient la croix de la main gauche. Les fidèles peuvent embrasser la croix.

## PANNYCHIDE

Les pannychides ne sont pas forcément soudées à la liturgie. Elles peuvent être célébrées à part :

- soit en dehors d'une liturgie ou après des vêpres,
- soit devant une icône,
- soit devant l'icône des défunts,
- soit dans la crypte (s'il y en a),
- soit au cimetière.

## SYNAXE DIACONALE

☐ Avant la synaxe, les saints dons sont apportés sur l'autel de prothèse (avec encensement, avant les Laudes si l'on en célèbre, simplement et sans associer les fidèles à ce déplacement)



